CPS/PLAN STAT 2007/Document de travail 4.2
03 septembre 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES PLANIFICATION ET STATISTIQUE
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 17-21 septembre 2007)

Comment fonder la prise de décisions sur des données factuelles dans le Pacifique

Document de travail 4.2
Collaboration entre le Département statistique et démographie et les autres départements et sections de la CPS

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

CONTEXTE

1. Les caractéristiques et les activités des populations jouent un rôle crucial dans le développement socio-économique de la région. La croissance démographique et la répartition des populations, la structure par âge et par sexe, les schémas migratoires, le niveau d'instruction et la structure du marché de l'emploi sont autant d'éléments qui ont une incidence directe sur l'élaboration et la planification de politiques générales ainsi que sur les résultats du développement tous secteurs confondus.

2. La CPS est dotée de plusieurs départements techniques (ressources marines, ressources terrestres, santé publique et développement humain) spécialisés dans les grands domaines du développement régional. Comme les données démographiques et socio-économiques sous-tendent l'élaboration de la majeure partie des programmes et des stratégies dans les différents secteurs, le Département statistique et démographie est bien placé pour assumer un rôle multisectoriel de premier plan en matière d'assistance technique à d'autres départements spécialisés de la CPS. Le présent document porte précisément sur les contributions récentes du Département statistique et démographie.

MISSION PREMIÈRE ET ACTIVITÉS *AD HOC*

3. Au niveau le plus élémentaire et conformément à notre mission qui consiste à fournir des données et des informations actualisées sur la démographie, la population et le développement, nous mettons à la disposition des départements et sections de la CPS de la documentation publiée en permanence sur les statistiques et les profils démographiques nationaux, y compris les estimations démographiques annuelles. Au début de l'année, nous avons également produit un jeu de prévisions démographiques nationales à moyen terme révisées – jusqu'en 2030 –, en ventilant les données par sexe et par tranche d'âge de cinq ans. Le Système d'information pour la région océanienne (PRISM) joue aussi un rôle majeur dans la diffusion des données statistiques officielles de chaque pays.

4. Sur demande ponctuelle d'autres départements et sections, nous fournissons aussi des données et des informations démographiques supplémentaires, et proposons une initiation à l'utilisation des fonctionnalités assez complexes du logiciel *Pop*GIS. Nous en voulons pour preuve les tables de données personnalisées que nous avons récemment fournies à nos collègues du Département développement humain et du Programme pêche côtière sur l'emploi des Océaniennes dans la filière pêche, les revenus que les ménages tirent des activités halieutiques, et la consommation de poisson des ménages.

5. Dans ce dernier cas, nous contribuons également à l'élaboration du rapport demandé par la CPS sur le *cadre institutionnel régional* afin d'aider les États et Territoires insulaires océaniens à utiliser la pêche pour répondre à des besoins alimentaires, engendrer des sources de revenus et contribuer aux revenus de l'État dans le cadre d'une exploitation durable de ressources nationales. Pour prévoir concrètement la quantité de poissons nécessaire à une alimentation équilibrée jusqu'en 2030 et au-delà, le Département statistique et démographie a fourni des données prévisionnelles sur la croissance démographique des zones rurales et urbaines des États et Territoires insulaires au cours des 20 à 30 prochaines années. Compte tenu de l'accès inégal à la ressource, ces projections ont également été réalisées séparément pour les communautés côtières et les communautés rurales enclavées de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

6. Ces activités ponctuelles, comme celles menées récemment à l'intention de nos collègues des Programmes pêche de la CPS, sont susceptibles de déboucher sur des alliances durables et plus stratégiques. C'est notamment le cas de la collaboration naissante avec nos collègues des Départements santé publique et développement humain ainsi que de la coopération croissante avec les agents de la Section technologies de l'information et de la communication, étant donné les similitudes tout à fait particulières des problématiques et des modalités de fonctionnement de nos deux services. Ce renforcement des capacités techniques des différents départements et sections fait partie intégrante du plan stratégique actuel du Département statistique et démographie.

COLLABORATION AVEC LE DÉPARTEMENT SANTÉ PUBLIQUE

7. Au vu du succès enregistré à la fin des années 90 dans le domaine de la révision conjointe des méthodes de surveillance de la santé publique et de déclaration de faits relatifs à l'état civil, des activités concrètes ont été menées dans tous les départements et sections au cours des dernières années en vue d'étendre l'utilisation du logiciel *Pop*GIS au secteur de la santé.

8. Comme nous l'avons indiqué dans le document de travail 3.3, le logiciel *Pop*GIS est actuellement déployé dans neuf États et Territoires membres et des versions nationales sont actuellement mises au point pour trois autres pays. L'application a été nettement perfectionnée en 2005. En effet, tenant compte des demandes formulées à la fois par les premiers bénéficiaires de nos services et par les parties prenantes au sein des organisations nationales de la santé, nous avons mis au point une fonctionnalité permettant aux utilisateurs d'importer leurs propres bases de données parallèlement aux grandes bases de données démographiques nationales centralisées. Ces utilisateurs ont dès lors pu exploiter les nombreuses options du logiciel *Pop*GIS, non seulement pour afficher et diffuser avec une plus grande précision les données du secteur de la santé, mais aussi pour représenter, dans l'espace, des données et des informations sur la santé après extraction des valeurs démographiques et socio-économiques relevant de domaines intéressant au premier chef nos collègues de la santé.

9. Nous avions déjà mis le logiciel *Pop*GIS au service de la santé dans le cadre du projet de réduction des effets nocifs de l'alcool et de la consommation de tabac à Kiribati. Face à l'augmentation des problèmes de santé liés aux maladies non transmissibles dans la région océanienne, les agents affectés au projet Action pour la santé dans le Pacifique tentaient de réduire la prévalence des maladies non transmissibles à Kiribati, à Vanuatu et aux Tonga en collaboration avec les ministères de la santé respectifs et quelques organisations non gouvernementales. Étant donné l'incidence flagrante de l'alcool et du tabac sur le taux élevé de prévalence des maladies non transmissibles, un des objectifs du projet Action pour la santé dans le Pacifique consistait à étudier l'accès aux débits de tabac et d'alcool ainsi que la publicité connexe. L'emplacement de chaque point de vente a été consigné, grâce à un système de positionnement GPS de poche, et les données ont ensuite été importées dans le logiciel *Pop*GIS et superposées sur une carte représentant le réseau routier et les établissements. Comme il devient facile de déterminer la taille des bassins démographiques et de calculer la distance entre les débits tabac et les établissements d'enseignement primaire, les renseignements obtenus fournissent des données très utiles sur les plans de l'éducation et de la planification des services de santé ainsi que pour définir des critères de référence spatiale objectifs en vue de la délivrance de licences de vente d'alcool et de tabac.

10. Un autre exemple éloquent dans le secteur de la santé est sans conteste le travail que les agents du Département statistique et démographie ont réalisé en collaboration avec leurs collègues du Département santé publique sur le projet de lutte contre le paludisme aux Îles Salomon, avec le concours financier du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP). Suite à une série de consultations échelonnées sur plusieurs mois en 2006, les agents du Département statistique et démographie ont dispensé une assistance technique à leurs collègues chargés du *projet financé au titre du FMSTP* et du *projet de lutte contre les maladies à transmission vectorielle* afin de tester les capacités de surveillance du logiciel *Pop*GIS aux Îles Salomon, et ce, en vue de mettre en œuvre des applications sectorielles dans le domaine de la santé dans la Province centrale des Îles Salomon. L'objectif principal consistait à démontrer comment des données déjà recueillies par l'Institut de recherche et de formation médicales des Îles Salomon pourraient être utilisées de manière plus efficace par les agents chargés de la lutte contre le paludisme si elles étaient présentées sous forme de cartes thématiques. À ce jour, des données recueillies sur le terrain ont été saisies pour la période 2004-2006 et concernent les endroits où des cas de paludisme ont été confirmés, des moustiquaires de lit distribués et de l'insecticide à effet rémanent pulvérisé. Ces données ont été présentées de manière graphique au moyen du logiciel *Pop*GIS des Îles Salomon et des cartes thématiques ont été élaborées. Des informations complémentaires, telles que l'emplacement des centres de dépistage opérationnels, ont également été incorporées pour une interprétation précise des données. Les résultats de ce travail conjoint ont été présentés à la Conférence annuelle des Directeurs des services de lutte contre le paludisme qui s'est tenue à Honiara en février 2007.

11. Pour faciliter une utilisation efficace et ciblée des versions nationales du logiciel *Pop*GIS dans le secteur de la santé (ou tout autre domaine thématique), les cadres professionnels de la CPS qui participent à ces activités doivent impérativement se familiariser avec le système. Au cours des 12 derniers mois, quatre groupes d'agents de l'Organisation ont été formés à l'utilisation du logiciel : deux groupes de cadres professionnels du Département santé publique, un groupe d'agents de soutien de Nouméa spécialisé dans la collecte et la diffusion de données, et des collègues de la Division ressources terrestres de l'antenne de Suva. Les stages de formation ont été organisés sur trois demi-journées et ont permis, non seulement de présenter aux agents la structure du logiciel *Pop*GIS, mais aussi de leur expliquer comment accéder à la base de données démographiques, effectuer une analyse spatiale préliminaire des données, dresser des cartes thématiques et importer leurs propres bases de données dans le logiciel.

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT HUMAIN

12. Le Département statistique et démographie a largement contribué aux activités du Département développement humain ces dernières années en dispensant une assistance technique en vue d'élaborer la *Stratégie de promotion de la jeunesse océanienne à l'horizon 2010*, un cadre régional devant permettre aux jeunes Océaniens de prendre en charge leur entrée dans la vie adulte et leur bien-être en général. La stratégie a été élaborée à partir des avis donnés par des parties prenantes nationales et régionales, notamment des responsables d'associations océaniennes pour la jeunesse, et se présente comme un engagement ferme de donner aux jeunes Océaniens davantage de moyens qui les poussent à réaliser toutes leurs potentialités et à contribuer au bien-être social, économique et culturel de leur société. La Stratégie de promotion de la jeunesse océanienne à l'horizon 2010 a été approuvée par la deuxième Conférence des Ministres de la jeunesse de la Communauté du Pacifique tenu à Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée) en décembre 2005.

13. Concrètement, le Département statistique et démographie a été chargé d'aider les agents du Département développement humain en leur fournissant des données statistiques pertinentes sur la population et en leur expliquant en quoi elles s'appliquent à l'élaboration de stratégies et à la planification d'activités ainsi qu'à la surveillance et l'évaluation de ces mêmes activités et stratégies en faveur de la jeunesse. Le Département statistique et démographie a réalisé une analyse des populations de jeunes de la région qu'elle a présentée à la deuxième Conférence des Ministres de la jeunesse de la Communauté du Pacifique. Il a également contribué de manière substantielle au développement de la septième composante de la *Stratégie de promotion de la jeunesse océanienne à l'horizon 2010* qui porte sur la « conception de projets de recherche et de collecte de données ».

14. Dans le prolongement de cette réunion, le Département statistique et démographie a continué, en 2006, de prêter son aide afin d'élaborer le cadre de suivi et d'évaluation de la *Stratégie de promotion de la jeunesse océanienne à l'horizon 2010*, en accordant la priorité à la mise en contexte (définition, description, justification) d'indicateurs objectivement vérifiables pour les sept composantes thématiques de la Stratégie.

15. Conscients de la nécessité croissante de disposer d'indicateurs et de données démographiques et socio-économiques ventilées par sexe, nous collaborons activement avec nos homologues des services nationaux de la statistique afin d'assurer un accès sans cesse plus aisé à ces informations. Nous prodiguons également des conseils et une assistance technique au Département développement humain dans domaine de la collecte de données comme c'est le cas actuellement avec l'exercice de *cartographie du défi jeunesse* ainsi que les prochaines enquêtes sur la violence conjugale dans certains États et Territoires insulaires océaniens.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

16. Dans le cadre de la Stratégie régionale en matière de technologie numérique (Plan pour le Pacifique), les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum ont appelé de leurs vœux une solution pour chaque Océanien des zones rurales isolées afin de réduire la fracture numérique dans le domaine de la communication entre les zones urbaines et les zones rurales ou isolées. La mise en œuvre de cette stratégie résulte des efforts conjugués du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique et de la CPS, avec l'assistance technique de la CPS pour les projets suivants :

1) réalisation d'une enquête sur l'*état de préparation à l'ère électronique* des États et Territoires insulaires océaniens ;

2) présentation du projet régional océanien de microstations à certaines communautés rurales ;

3) présentation du programme pilote *un ordinateur portable par enfant* dans certaines zones rurales.

17. Le Département statistique et démographie a été chargé de prêter main-forte à la Section technologie de l'information et de la communication du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique et de la CPS afin, dans un premier temps, de mener à bien des enquêtes à vocation statistique visant à déterminer l'*état de préparation à l'ère électronique* de certains États et Territoires insulaires océaniens, et, dans un deuxième temps, d'élaborer et de réaliser des évaluations d'impact économique et social (en mettant l'accent, au besoin, sur les répercussions politiques et culturelles). À ce jour, notre assistance technique a permis de réaliser des enquêtes sur l'*état de préparation à l'ère électronique* d'un certain nombre d'États et Territoires en vue de déterminer si ces derniers étaient prêts, sur le plan électronique, à participer à différents projets liés aux technologies de l'information et de la communication dans le cadre du Plan pour le Pacifique, et de faire rapport au Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique. En ce qui concerne la deuxième composante – l'élaboration et la réalisation d'évaluations d'impacts économiques et sociaux –, notre assistance technique a consisté, à ce jour, à élaborer et à planifier un système de collecte, de traitement, d'analyse et de présentation de données, y compris la collecte de données de base et la surveillance de progrès annuels. Ces activités doivent être menées en collaboration avec les principales parties prenantes à l'échelon national, y compris les services nationaux de la statistique, les ministères de l'éducation et les communautés rurales.

SUITE À DONNER

18. Les participants à la réunion sont invités à prendre note de la participation active du Département statistique et démographie à une vaste gamme d'activités en collaboration avec l'ensemble des départements et sections de la CPS, ainsi que des résultats concrets qui en résultent pour nos membres dans tous les secteurs.